

Zoom sur le TRI en Royans Vercors



Nos performances de tri sélectif

La Communauté de Communes Royans Vercors gère la collecte des déchets de 18 communes du Royans et du Vercors (liste des communes disponible sur notre site internet), pour une population d'environ 10000 habitants. .

En 2024, la Communauté de Communes a collecté environ 7 200 tonnes de déchets ménagers et assimilés*.

6% Emballages et Papiers

Evolution depuis 2018

En 2018 : 37 kg/hab

+ 16%

413 T collectés
soit 43 kg / hab.

6% Emballages en Verre

Evolution depuis 2018

En 2018 : 43 kg/hab

+ 7%

446 T collectés
soit 46 kg / hab.

60% Déchets de Déchèterie

Evolution depuis 2018

En 2018 : 324 kg/hab

- 15%

3097 T collectés

- Dont 812 T d'encombrants, et 643 T de déchets verts, etc.
- Hors 1288T de Gravats.

soit 291 kg / hab. hors gravats

28% Ordures ménagères

Evolution depuis 2018

En 2018 : 244 kg/hab.

- 15%

1988 T collectés
soit 207 kg / hab.

Depuis 2018, moins de déchets dans la poubelle noire...mais encore trop d'emballages recyclables !

Un emballage, c'est quoi ?

Un emballage, c'est ce qui contient, protège ou présente un produit .

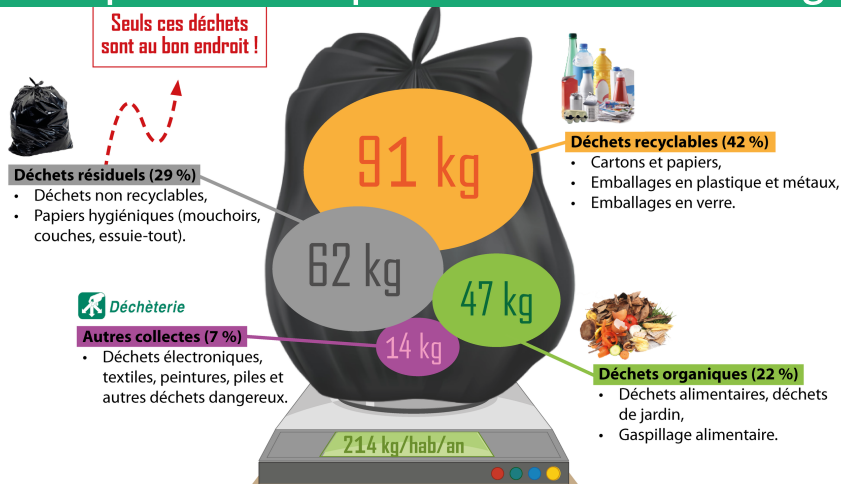
Une fois le produit utilisé , l'emballage doit être correctement trié.

Exemples : bouteilles, barquettes, boîtes, sachets, briques...

Rappel aux habitants :
Le tri des déchets est une obligation légale
(articles L.541-21-1 et suivants du code de l'environnement, loi AGECE)



Composition de la poubelle d'ordures ménagères



- 42% de déchets recyclables dans la poubelle noire
- Seul 1/3 des déchets à la bonne place !

*Caractérisation MODECOM réalisée sur le territoire du SYTRAD en 2022.

Nouvelle caractérisation de la poubelle noire en cours, publication des résultats en cours d'année.

Pourquoi bien séparer les déchets recyclables des ordures ménagères ?

Parce que ça coûte aux habitants

Coût en HT par habitant et par an (données 2024)



Parce que ça coûte à la collectivité,

Coût en HT à la Tonne (données 2024)



Et parce que ça coûte à notre environnement naturel

Qu'il s'agisse des dépôts sauvages, des déchets abandonnés dans la nature, des extractions de matières premières ou de l'enfouissement, le poids de nos déchets affecte les écosystèmes et la biodiversité.



1 tonne de verre jetée coûte...

Dans la poubelle grise : 385€ HT
 Dans la colonne de tri "verre" : 70€ HT.
 ... à la collectivité !

Et si chaque déchet était mis dans la bonne poubelle,
 la collectivité réaliserait 300 000 € d'économie
 soit une réduction de 50€ par redevance par foyer.



En route pour améliorer le tri sur notre territoire !

De nouveaux Points Tri

De nouveaux Points Tri se sont installés dans le Vercors et arrivent bientôt dans le Royans !

Cette installation implique la suppression des bacs gris roulant sur l'ensemble du territoire.

Dotés de containers à emballages, à verre et ordures ménagères (certains également de containers à cartons et composteurs collectifs), ces nouveaux Points Tri ont pour objectif de :

- Diminuer les ordures ménagères résiduelles et améliorer le tri des déchets (40% de déchets recyclables sont encore présents dans les bacs gris)
- Pour diminuer l'impact environnemental des transports et des déchets non triés
- Pour renouveler les équipements vieillissants et les uniformiser sur le Royans et le Vercors
- Maîtriser la hausse de la redevance des ordures ménagères.

Des consignes de tri simples



Papiers et Cartonnettes, Emballages **en Vrac**
Inutile de les laver, ne pas les imbriquer



Emballages en Verre sans bouchons ni couvercles



Cartons Bruns pliés (colis, cartons électroménager, cartons jouets, etc..)



Déchets non recyclables (éponges, couches, lingettes, mouchoirs, cotons tiges..)

Trier, un geste simple et rapide !

Je vide mon sac rempli d'emballages recyclables directement par la trappe.



Et des solutions pour recycler vos restes de repas !

Depuis janvier 2024, nos restes alimentaires et végétaux doivent être séparés de la poubelle pour être valorisés. La Communauté de Communes met à votre disposition des placettes de compostage partagé (emplacement des sites disponible sur le site internet de la Communauté de Communes) et des composteurs individuels au prix de 15 euros.

Pourquoi composter ?

- Réduire le contenu de sa poubelle et donc le volume d'ordures ménagères à traiter par la collectivité,
- Réduire les émissions de CO2 liées à la collecte des déchets et à leur incinération ou à leur stockage,
- Obtenir un excellent fertilisant et un amendement pour la terre,
- Éviter d'acheter du terreau.

source Les Epigées.



4 réflexes de tri à adopter pour un recyclage de qualité !

Et pour que vos efforts soient mieux récompenser.



1
Vider ses emballages sans les laver.



2
Déposer uniquement des emballages, pas d'objets.



3
Mettre ses emballages en vrac, directement dans le bac, sans sac plastique.



4
Mettre ses emballages vides et séparés dans le bac (ne pas emboîter ou imbriquer)

Mais que deviennent nos emballages triés ?



Le SYTRAD vous accompagne également autour de vos projets en lien avec la réduction et le tri des déchets.

Récemment, l'annuaire des 3 R a vu le jour. Cet annuaire permet de trouver un lieu où réparer vos outillages et autres appareils électroniques.

Les emballages triés sont envoyés au Centre de Tri Métropolis du SYTRAD à Portes-Les Valence.

Ils sont séparés par typologie d'emballages et envoyés ensuite vers différents sites de recyclage (voir carte ci-contre - carte plus détaillée sur sytrad.fr).

Le SYTRAD organise régulièrement des visites du centre de tri Métropolis à Portes-Lès-Valence.

Plus d'infos : www.sytrad.fr - 04.75.57.80.00

Le Service Prévention et Valorisation des déchets vous accompagne

Que vous soyez un particulier, une association, une entreprise, une école... le Service Prévention et Valorisation des déchets vous accompagne à la mise en œuvre de vos projets. Qu'il s'agisse d'animations, d'organiser des manifestations, mettre en place le tri sélectif dans votre structure, réduire vos déchets. Alors n'hésitez pas à nous contacter au 06.84.17.13.19 ou par email contact@cc-royans-vercors.org



Pour aller plus loin

- Nos **événements et l'ensemble des informations nécessaires** sur notre page facebook ou en nous contactant : contactdechets@cc-royans-vercors.org,
- Une **série de Podcasts "Les idées reçues"** réalisées en collaboration avec Radio Royans sur radioroyans.fr,
- Un **film sur le devenir des déchets du Royans-Vercors** réalisé par le Centre Social de La Paz : ZOOM Déchets en Royans Vercors sur la page Youtube de vox Populi Productions,
- **Vos Recycleries** : A St Laurent-en-Royans, Le Bruit du Plac'art et la Piste recyclable à la Chapelle-en-vercors.
- Tiers Lieu Les Tracols : des **RDV réguliers autour du réemploi**.



RADIO ROYANS

Faisons de nos déchets une ressource !

En cas de doute sur le tri de vos déchets, contactez-nous !

Communauté de Communes Royans Vercors
28 Rue Hector Alleobert
26 190 Saint-Jean-en-Royans
contactdechets@cc-royans-vercors.org

